

IDELux quitte la gestion de l'aérodrome de St-Hubert

L'avenir du site borquin est plus que jamais incertain

Les rumeurs allaient bon train depuis pas mal de temps. Vendredi, l'intercommunale IDELux a décidé de quitter la société de gestion de l'aérodrome de St-Hubert, dont elle détient 70 %. Un clou de plus dans le cercueil de celui-ci.

Pour la région de St-Hubert, où l'on ne peut dire que l'activité commerciale et industrielle soit florissante, c'est un nouveau coup dur. Le 31 décembre prochain, l'aérodrome de St-Hubert -dédié au vol en planeur, hélicoptère, en ULM et à l'aviation de tourisme- pourrait cesser toutes ses activités.

UN DÉFICIT TRÈS IMPORTANT

Vendredi, l'intercommunale IDELux a en effet décidé de quitter la société de gestion du site, dont elle détient 70 % des parts (pour 30 % à la Sowaer, société wallonne des aéroports). L'espoir serait de trouver rapidement un repreneur. Ou de voir soudainement un opérateur public se manifester. Objectivement, il est ténu. Car on peut vraiment se demander qui souhaiterait reprendre tel quel un outil qui souffre d'un déficit financier, chronique depuis de nombreuses années, qui oscille entre 200.000 et 300.000 euros par an.

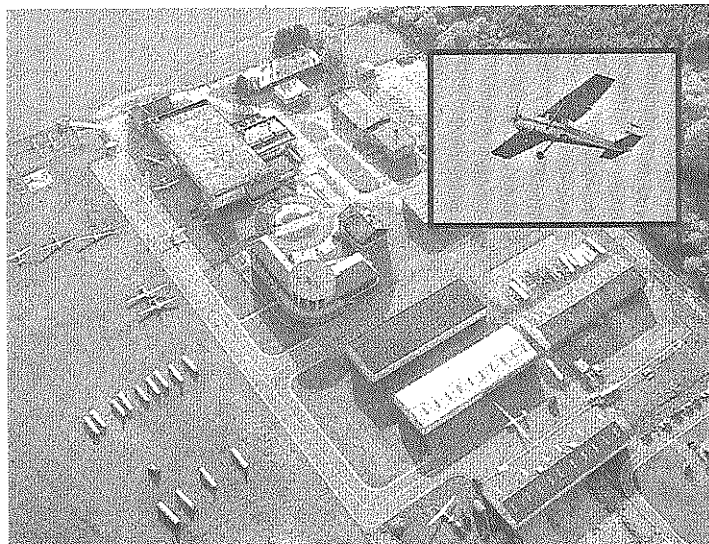
Pourtant, le scénario aurait pu être tout autre. En mai 2010, IDELux reprend la gestion du site. Et annonce un plan de re-

déploiement qui passe par la création d'une piste en dur, d'un zoning d'activités économiques, d'un centre de formation Technifutur... Mais l'intercommunale estime que les pouvoirs publics doivent garantir le déficit pour les dix ans à venir. La Province promet 100.000 euros jusqu'en 2016, la commune de St-Hubert à hauteur de 50.000 euros...

Mais le compte n'y est pas. Et l'intercommunale a dû constater que ni la Région ni aucun autre gestionnaire ne consentait à intervenir. Son conseil d'administration a donc décidé de jeter le gant.

Une décision dans laquelle a aussi pesé lourd le fait que des utilitateurs de l'aérodrome ont introduit un recours au Conseil d'Etat contre le projet de zoning d'activités économiques. Or, celui-ci devait contribuer au redressement du site. « *L'auditeur du Conseil d'Etat donnait raison à ceux qui avaient introduit le recours. Nous avons donc retiré notre projet de zoning* », note, un peu amer, Elie Deblire, président d'IDELux. Qui insiste sur le fait que la décision de son CA n'a pas été prise de gaieté de cœur. Le personnel a d'ores et déjà été averti de terminer les contrats IDELux avant la fin de l'année. Dix emplois vont donc passer à la trappe. ■

N.LD ET C.D.



Le péril est réel pour l'aérodrome et ceux qui le fréquentent. ■ D.J. ET V.L.

ENTRETIEN

« La balle dans le camp communal »

Elie Deblire

PRÉSIDENT D'IDELUX

par
Nicolas Léonard
JOURNALISTE

Cette décision de quitter la société de gestion n'est pas une surprise ?

Non, nous avions annoncé en juin que nous attendrions encore deux mois afin de savoir si des opérateurs publics intervenaient dans la prise en charge du déficit. La Province s'est engagée, jusqu'en 2016 -ce qui aurait de toute façon été un peu court -, la commune aussi (ce qui n'a pas été simple, ndr)... Mais ce n'était pas assez et ne comblait pas le déficit estimé. Logiquement, nous avons donc décidé de nous retirer de la société de gestion.

Logiquement ?

N'est pas le rôle de notre intercommunale. Et ce n'est pas non plus à nous d'assurer la gestion. Du moins si cette gestion ne permet pas un développement économique de la région, ce qui est notre raison d'être. Or, ici, sans ga-

rantie de prise en charge du déficit par les pouvoirs publics, on allait dans le mur.

On vous sent déçu ?

Oui, car des investissements ont eu lieu et l'aérodrome connaissait une nouvelle dynamique. Il y a avait plus de vols, des événements de renom...

Que va-t-il se passer maintenant ?

Nous restons en contact avec la commune de St-Hubert. Mais clairement la balle est maintenant dans son camp. C'est à elle d'initier des contacts avec d'éventuels repreneurs ou des organismes intéressés. Mais il faut que ceux-là aient du poids, comme le veut la Sowaer. Nous, IDELux, nous accompagnerons alors ces démarches. Là, nous serons dans notre rôle. Nous ne voulons pas nous en aller comme cela, en laissant tout le monde en plan. Mais il était nécessaire que nous prenions une décision. ■

HISTORIQUE

Plus de 80 ans d'histoire

Si aucun repreneur ne se manifeste c'est un trait sur plus de 80 ans d'histoire qui sera tiré le 31 décembre. C'est en effet au tout début des années '30 qu'un premier champ d'aviation 'est installé sur le plateau. En 1933, on'y crée une école d'aviation. En 1958 on porte sur les fonts baptismaux l'aéroclub des Ardennes. On y connaît alors les premiers vols en planeur. En 1960, le Centre national de vol à voile quitte Temploux pour venir s'installer en terre borquine. En 1992, régionalisation

oblige, l'aérodrome passe sous le contrôle du Ministère de l'équipement et des transports. En 2003, le gouvernement wallon confie la gestion de St-Hubert à la Sowaer, la société wallonne des aéroports. Finalement, en mai 2010, IDELux intervient et reprend la gestion à son compte. En juin dernier, IDELux prévient que si des résultats ne sont pas obtenus dans les deux mois elle abandonnera la société de gestion. C'est ce qui a été décidé vendredi en conseil d'administration. ■